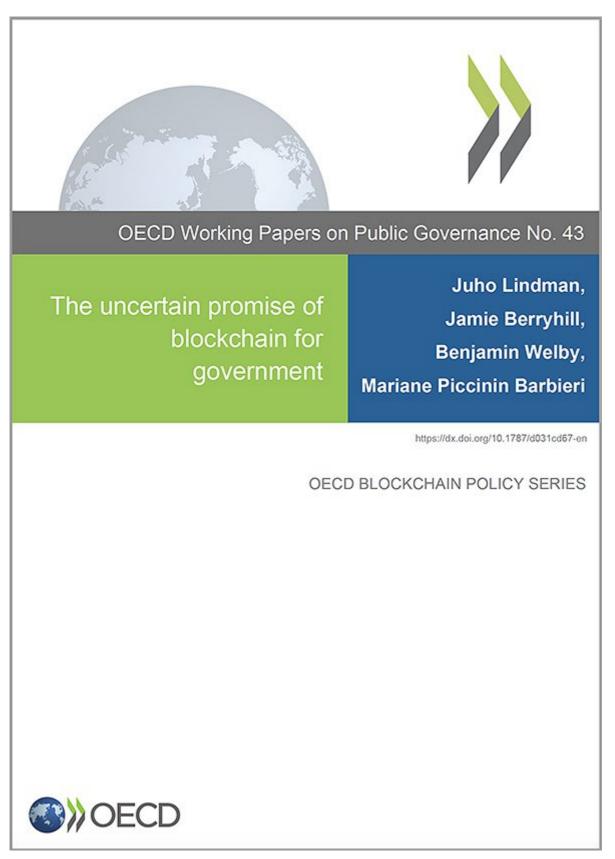


The Uncertain Promise of Blockchain for Government

Par CHAGNY Clotilde

26 avr. 2021



OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), « The Uncertain Promise of Blockchain for Government », OCDE, 2020.

Après avoir connu un emballement médiatique, correspondant au pic d'attentes exagérées du cycle des technologies de Gartner, la blockchain est aujourd'hui dans le « creux des désillusions » de ce cycle. Ce rapport, écrit par deux entités de l'OCDE (l'Observatoire de l'innovation du secteur public [OISP] et l'unité Gouvernement numérique et données), a pour objectif de comprendre pourquoi cette technologie n'a eu que très peu d'impact dans le secteur public jusqu'à maintenant et doit faire face

aujourd'hui à une montée de scepticisme à son égard. Il n'explique pas la blockchain ni son utilisation pour les gouvernements, mais analyse des projets impliquant cette technologie dans les structures publiques afin d'en repérer les facteurs de succès et d'échec.

Selon les auteurs, la blockchain est une technologie intéressante pour le secteur public car elle permet une meilleure transparence des activités, une intégrité et immuabilité des données, une diminution des coûts des services. Elle permet également de s'affranchir de la présence d'une tierce partie et de proposer des services innovants. Pour mesurer l'intérêt de la blockchain pour un service, les auteurs utilisent le cadre élaboré par le cabinet Deloitte pour les technologies cognitives issues de l'intelligence artificielle (IA). Ce cadre (règles des 3V) pose trois questions essentielles : la blockchain est-elle viable, c'est-à-dire rentable ; apporte-t-elle de la valeur ; et enfin est-elle vitale, c'est-à-dire absolument nécessaire ? Le présent rapport s'intéresse plus particulièrement aux cas où la blockchain est vitale.

Dans un premier temps, les auteurs identifient puis déconstruisent 10 mythes apparus récemment au sujet de la blockchain. En effet, selon les auteurs, contrairement aux croyances actuelles, les projets impliquant cette technologie sont rares dans le monde, alors que des applications utiles et réussies sont possibles. Il n'y a pas qu'une manière de mettre en œuvre la blockchain, plusieurs voies sont possibles. Le simple fait de construire un service avec de la blockchain ne signifie pas obligatoirement que les utilisateurs vont y adhérer, une certaine dose de pédagogie est nécessaire. « Blockchain » n'est pas forcément synonyme de « disruptif » ou « sensationnel » : des utilisations dosées et réalistes de cette technologie ont tout autant de valeur. La technologie de la blockchain n'est pas une boîte noire, des compétences se sont rapidement développées dans tous les secteurs. Contrairement à l'IA, les utilisations de la blockchain sont relativement limitées. Il ne faut pas découpler la conception de la blockchain de sa mise en œuvre. Jusqu'à présent, aucune leçon n'a été tirée des différents échecs de la blockchain car les expériences n'ont pas été partagées. Enfin, l'utilisation de la blockchain n'apparaît pas comme un gage de valeur pour la plupart des utilisateurs finaux.

Après avoir analysé des projets impliquant la blockchain et discuté avec les équipes concernées, les auteurs donnent une liste de facteurs clefs de succès pour la mise en œuvre de cette technologie. Tout d'abord, les objectifs doivent être clairs et précis. La technologie appropriée doit être utilisée. Les parties prenantes doivent être clairement identifiées. Les utilisateurs finaux doivent être impliqués dans la conception. Une phase d'expérimentation est nécessaire afin de pouvoir prendre en compte des problématiques qui n'avaient pas été anticipées durant les phases de conception. Les projets trop « disruptifs » sont généralement plus difficiles à concrétiser. Le développement à plus grande échelle doit toujours être envisagé. Une attention particulière doit être portée aux questions réglementaires et législatives.

Mais selon les auteurs, le succès d'un projet incluant la blockchain dépend également du degré de maturité numérique de l'institution ou du gouvernement concerné. Pour mesurer ce degré de maturité, l'OCDE a mis en place un cadre comprenant six dimensions à évaluer et permettant de calculer un indice de maturité numérique. Il faut évaluer si le gouvernement est numérique par conception, s'il est axé sur les données, s'il agit en tant que plate-forme, s'il est ouvert par défaut, s'il est

centré sur l'utilisateur et s'il est proactif. Notons qu'en 2019, c'est la Corée du Sud qui avait l'indice de maturité numérique le plus élevé, la France arrivant en dixième position (sachant que les données pour plusieurs pays dont les États-Unis n'étaient pas disponibles).

La question de l'utilité de la blockchain pour le secteur public est délicate, et le manque de données et de partage d'expérience sur le sujet ne permet pas de tirer de vraies conclusions. La réponse des auteurs est « Nous ne savons pas encore », mais ce rapport doit être lu comme une étude préliminaire sur une technologie ayant un fort potentiel de rupture selon eux. S'il est toujours intéressant de s'interroger sur la manière de mettre en application au mieux une technologie, afin d'en anticiper les externalités négatives, l'impact énergétique et environnemental de la blockchain devrait être questionné avant de promouvoir son utilisation.

Site web

https://read.oecd.org/10.1787/d031cd67-en?format=pdf

Accéder à plus de contenus?

Adhérez à Futuribles International et accédez à toutes les notes de veille, à la base bibliographique et à bien d'autres choses encore.

En savoir plus sur l'association